

APPEL À CANDIDATURES

Représentants des associations au sein du Conseil d'Administration du CCAS

Dans le cadre du renouvellement du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-Genis-Pouilly, un appel à candidatures est lancé à destination des associations du territoire œuvrant dans le domaine de l'action sociale.

Conformément aux dispositions du Code de l'action sociale et des familles, les associations appelées à être représentées doivent mener des actions de prévention, d'animation ou de développement social sur le territoire de la commune.

Les candidatures doivent relever des domaines suivants :

- insertion et lutte contre les exclusions ;
- personnes âgées ;
- personnes en situation de handicap ;
- familles.

Les associations intéressées sont invitées à proposer un représentant pour siéger au sein du Conseil d'Administration du CCAS.

Modalités de candidature :

Les candidatures devront comporter :

- une présentation de l'association ;
- les coordonnées du représentant proposé ;
- un courrier de motivation.

L'appel à candidatures est ouvert à compter du **23 mars 2026**.

Les dossiers sont à adresser au CCAS au plus tard le **5 avril 2026**.

Les candidatures peuvent être transmises :

- par mail : service.social@saint-genis-pouilly.fr
- ou par courrier : CCAS, Hôtel de ville, 94 avenue de la république 01630 Saint-Genis-Pouilly

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le CCAS au 04 50 20 52 74 ou par mail : service.social@saint-genis-pouilly.fr

Fait à Saint-Genis-Pouilly, le 23/03/2026